



Intervenant en santé mentale et toxicomanie

Ces normes approuvées par le ministère des Collèges et Universités mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de l'Ontario pour le programme postsecondaire Intervenant en santé mentale et toxicomanie (code MFCU 50733) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Janvier 2025

Remerciements

Le Ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- du personnel enseignant et des gestionnaires du programme Intervenant en santé mentale et toxicomanie pour leur contribution à ce projet .
- de Isabelle Guérin, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français,
- et de Jessica Paterson, le chargé de projet qui a dirigé la consultation en anglais.

Table des matières

Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	1
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	2
La spécificité francophone	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	6
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	8
Glossaire	18
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	24
Contexte	24
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	24
Application et Mise en œuvre	25
La formation générale	28
Exigences	28
But	28
Thèmes	29

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Intervenant en santé mentale et toxicomanie offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 50733) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#)
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#)
- les exigences de la [formation générale](#)

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés

généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Intervenant en santé mentale et toxicomanie ». Pour vous assurer que

cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé du programme « Intervenant en santé mentale et toxicomanie » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les dix résultats d'apprentissage sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Le programme Intervenant en santé mentale et toxicomanie est offert par les Collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario. Après avoir terminé le programme avec succès, les étudiant.e.s reçoivent un diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

Le programme Intervenant en santé mentale et toxicomanie a pour objectif de fournir aux diplômé.e.s un ensemble de connaissances et de compétences pratiques liées à l'accompagnement des personnes, des familles, des aidants naturels et des communautés en matière de services et de ressources dans le domaine de la **santé mentale** et de la **toxicomanie**. Les étudiant.e.s acquièrent des connaissances de base complètes et des compétences connexes pour effectuer une évaluation **holistique** des besoins, une planification et un soutien en matière de traitement et de prévention pour les personnes dans un contexte communautaire. Ils.elles développent leurs expériences professionnelles et personnelles en établissant des relations de soutien, en s'engageant dans la mobilisation des connaissances et la défense des droits, et en prenant des décisions conformes à l'éthique en matière de **dépendances et santé mentale** dans divers contextes. Historiquement, ces deux secteurs ont été délimités par des structures de financement distinctes ; l'intégration de la **dépendance** et de la **santé mentale** dans ce programme d'études reflète une consolidation de plus en plus poussée dans ce domaine.

Les personnes diplômées orientent leur pratique sur la collaboration avec chaque personne et leurs réseaux de soutien, en mettant l'accent sur le caractère **intersectoriel** des processus d'évaluation, de planification et de mise en place des ressources et des services afin d'optimiser les soins de **santé mentale** et de **toxicomanie**. En parallèle à ces processus, ils.elles mettent en œuvre des pratiques d'**autoréflexion** critique pour favoriser l'**autodétermination**, l'identité intersectionnelle et la défense des intérêts des individus. Il s'agit notamment de soutenir les personnes et les communautés dans leurs démarches pour accéder aux **processus d'aiguillage** et aux systèmes organisationnels et s'y retrouver afin de répondre au mieux à leurs besoins, tout en faisant la critique de ces systèmes en ce qui concerne les obstacles historiques et actuels dans l'accès aux soins accessibles et inclusifs en matière de santé mentale et de toxicomanie pour différents groupes de personnes. Les diplômé.e.s doivent connaître la législation pertinente, les méthodes de gestion des situations de crise et des incidents critiques, les **approches fondées sur les traumatismes**, la réduction

des risques et l'importance des soins adaptés à la culture.

Actuellement, il n'existe pas de **normes professionnelles** liées à ce domaine, bien que certains diplômé.e.s souhaitent obtenir une certification en tant que conseiller.ière en dépendances auprès de la Fédération canadienne de certification des conseiller.ière.s en dépendances (Canadian Addiction Counsellors Certification Federation - CACCF) et d'autres certifications auprès du Conseil autochtone d'agrément professionnel du Canada (CAAPC). Les diplômé.e.s peuvent souhaiter poursuivre des études plus poussées, obtenir des certifications et/ou des spécialisations supplémentaires. Ils/elles doivent contacter les différents collèges et écoles polytechniques pour obtenir de plus amples informations.

Le programme Intervenant en santé mentale et toxicomanie prépare les futur.e.s diplômé.e.s à travailler dans de nombreux secteurs et environnements variés. Parmi ceux-ci figurent les hôpitaux et les centres de soins de santé communautaires, les institutions spécialisées en **dépendances** et **santé mentale**, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement (primaire, secondaire, postsecondaire), les organismes communautaires dédiés à la famille, à l'enfance et à la jeunesse, d'autres organismes communautaires tels que les centres d'accueil et de soutien au logement, les centres de crises et de réduction des risques, les agences gouvernementales, les organismes d'aide aux autochtones, les établissements correctionnels, les groupes de soutien par les pairs, le travail de prévention et de sensibilisation, ainsi que le travail de défense des droits et d'élaboration des politiques.

[Voir le glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires [ONTransfert](#) et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Intervenant en santé mentale et toxicomanie (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. Fournir des évaluations globales en collaboration avec les personnes, les familles et les communautés confrontées à des problèmes de **santé mentale** et de toxicomanie et/ou de **dépendance**, afin de reconnaître la portée de l'autodétermination, de la croissance et de la résilience.
2. Élaborer un **plan de soins** global **tenant compte des traumatismes** et itératif avec la personne afin d'atteindre ses objectifs de **santé mentale** et de **rétablissement** en fonction du champ d'application de la pratique.
3. Mettre en œuvre des stratégies de traitement et de prévention fondées sur la recherche, les **traumatismes** et l'**équité** pour soutenir les objectifs de **rétablissement** et de **bien-être** de la personne, de la famille, de l'aidant naturel et de la communauté.
4. Établir des relations collaboratives avec les personnes, les familles, les réseaux de soutien et les membres de la communauté afin de promouvoir des services **holistiques** de **santé mentale** et de lutte contre les **dépendances** qui soient culturellement pertinents.
5. Développer et mettre en œuvre des pratiques critiques d'**autoréflexion** pour maintenir son apprentissage tout au long de la vie, son développement professionnel et une prise en charge durable de sa propre santé.
6. Établir des liens avec les réseaux de soutien communautaires afin de mieux accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès et le recours à des processus d'aiguillage au sein des différents processus d'orientation et des systèmes de soins.
7. Mettre en œuvre des **pratiques relationnelles**, y compris des stratégies de gestion des situations de crise et d'incidents critiques **tenant compte des traumatismes** afin la sécurité de soi-même et d'autrui.
8. Se comporter de manière professionnelle et conforme à l'éthique dans le respect des politiques du milieu de travail et la législation relative au champ d'application de la pratique.
9. Défendre les intérêts des personnes, des familles, des réseaux de soutien et des membres de la communauté afin d'éliminer les obstacles systémiques qui ont une incidence sur l'accès aux soins de **santé mentale** et de **toxicomanie** et sur la qualité de ces soins.
10. Sauvegarder et classer les informations conformément à un modèle de **gestion de cas**, dans le respect de la législation sur la protection de la vie privée, des exigences en matière de confidentialité et d'autres normes documentaires.

[Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. Fournir des évaluations globales en collaboration avec les personnes, les familles et les communautés confrontées à des problèmes de **santé mentale** et de toxicomanie et/ou de **dépendance**, afin de reconnaître la portée de l'autodétermination, de la croissance et de la résilience.

Éléments de performance

- a. Utiliser une variété d'outils d'évaluation fondés sur des **données probantes** et culturellement pertinents, y compris ceux qui sont spécifiques à certaines institutions/organisations, dans le cadre du champ d'application de la pratique.
- b. Comprendre l'impact de diverses substances, y compris les médicaments et leurs effets secondaires, sur le cerveau et le reste du corps, et la manière dont ces substances peuvent influencer sur le comportement.
- c. Tenir compte de l'impact de l'**identité intersectionnelle** sur la façon dont les services de **santé mentale** sont définis et sur l'accès inéquitable à ces services.
- d. Comprendre comment la **santé mentale**, la **toxicomanie** et les **facteurs sociaux déterminants** de la santé interagissent dans des contextes particuliers.
- e. Utiliser une **approche tenant compte des traumatismes** lorsqu'il s'agit de s'engager avec d'autres personnes dans des processus d'évaluation.
- f. Donner la priorité à l'établissement de relations avec les personnes dans le cadre de l'évaluation.
- g. Tenir compte des besoins **holistiques** et des points forts de la personne et de son réseau de soutien lors des processus d'évaluation, y compris les valeurs et les priorités que ceux-ci ont exprimées.
- h. Recueillir des informations historiques pertinentes, telles que les modèles de comportement et l'**expérience vécue**, avec la participation de la personne, de sa famille, de ses aidants naturels et de la communauté.
- i. Reconnaître la résilience et la croissance des personnes, en plus des difficultés qu'elles rencontrent.
- j. Utiliser les techniques de l'**approche motivationnelle** durant le processus d'évaluation et tout au long de travail avec les personnes.
- k. Explorer les effets du développement tout au long de la vie, le cas échéant, en ce qui concerne les problèmes de **santé mentale** et de **toxicomanie**.
- l. Aborder les histoires individuelles et collectives sous l'angle de la création de sens.

[Voir le glossaire](#)

2. Élaborer un **plan de soins** global **tenant compte des traumatismes** et itératif avec la personne afin d'atteindre ses objectifs de **santé mentale** et de **rétablissement** en fonction du champ d'application de la pratique.

Éléments de performance

- a. Combiner une compréhension de la **santé mentale** et des catégories de troubles non liés à une substance, liés à une substance et à une dépendance du manuel de **Classification et diagnostic des maladies mentales**, y compris les troubles concomitants et coexistants, ainsi que d'autres perspectives culturelles et spirituelles.
- b. Écouter activement comment les personnes définissent leur propre réussite et leur **rétablissement** et les aider à définir leurs objectifs en la matière.
- c. Explorer le rôle de la **réduction des risques** avec la personne dans son contexte particulier.
- d. Mettre en évidence l'expérience vécue de la personne lors de la planification des soins, y compris les facteurs de stress, les points forts et les préférences de la personne.
- e. Examiner les différents processus de planification holistique et **tenant compte des traumatismes** qui peuvent être inclus dans le travail sur la **santé mentale** et la **toxicomanie**, tels que la planification des soins, des traitements, de l'intervention, du bien-être, de la **réduction des risques**, etc.
- f. Comprendre la nature dynamique et itérative de la planification des soins et revoir les plans avec la personne si nécessaire.
- g. Tenir compte de l'impact de la situation sociale et de l'**intersectionnalité** lors de la planification des soins avec la personne.
- h. Évaluer de manière créative les caractéristiques uniques des différentes approches et outils de soins, et déterminer lesquels doivent être considérés dans différents contextes.

[Voir le glossaire](#)

3. Mettre en œuvre des stratégies de traitement et de prévention fondées sur la recherche, les **traumatismes** et l'**équité** pour soutenir les objectifs de **rétablissement** et de **bien-être** de la personne, de la famille, de l'aidant naturel et de la communauté.

Éléments de performance

- a. Comprendre une vaste gamme de modalités et d'approches de traitement pour répondre au mieux aux besoins des personnes, y compris des approches fondées sur les forces, **holistiques** et **fondées sur des données probantes**, ainsi que des modèles de **rétablissement**.
- b. Adapter les stratégies de traitement et de prévention pour les aligner sur des approches **tenant comptes des traumatismes, anti-oppressives** et favorisant l'équité.
- c. Examiner le phénomène de **stigmatisation** et les autres obstacles qui entravent l'accès équitable à des soins et à des services adaptés, en concertation avec la personne concernée.
- d. Utiliser les compétences de base en animation de groupe pour faciliter les discussions (de groupe) à des fins psychopédagogiques.
- e. Différencier **l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)** dans un contexte professionnel et la manière dont ces notions s'appliquent aux différents contextes locaux dans le cadre de son travail.
- f. Mettre en œuvre une variété de stratégies de **réduction des risques** sur un continuum qui considère les facteurs déterminants tels que les perspectives individuelles, les politiques de chaque organisme et l'implication de l'administration correctionnelle et de la justice.
- g. Optimiser l'engagement et la participation des personnes dans le cadre des stratégies de traitement et de prévention.
- h. Tenir compte du rôle de la famille, des aidants naturels et de la communauté dans la mise en œuvre des stratégies de traitement et de prévention dans le cadre du champ d'application de la pratique.
- i. Intégrer la technologie dans les pratiques, le cas échéant, pour faciliter l'accès aux services et les rendre plus efficaces.

[Voir le glossaire](#)

4. Établir des relations collaboratives avec les personnes, les familles, les réseaux de soutien et les membres de la communauté afin de promouvoir des services **holistiques** de **santé mentale** et de lutte contre les **dépendances** qui soient culturellement pertinents.

Éléments de performance

- a. Établir une relation avec les personnes afin d'instaurer et de maintenir la confiance tout en mettant l'accent sur les attentes, les besoins et les préférences de la personne.
- b. Pratiquer l'empathie et la compassion dans le cadre de ses relations avec les personnes et leurs réseaux de soutien (par exemple, par l'écoute active).
- c. Évaluer les interactions entre son propre champ de pratique et celui des autres afin de déterminer comment les différentes professions abordent les soins de **santé mentale** et de **toxicomanie**.
- d. Développer des compétences interpersonnelles efficaces pour établir des liens, gérer les conflits et trouver un objectif commun dans la promotion des services **holistiques** de **santé mentale** et de **toxicomanie**.
- e. Examiner comment le milieu social peut avoir une incidence sur le développement et le maintien de relations de soutien.
- f. Écouter la manière dont les personnes définissent leur propre culture afin de déterminer les ressources, les services et les aiguillages pertinents sur le plan culturel.
- g. Se perfectionner par le biais d'un processus d'engagement interprofessionnel afin de favoriser la croissance professionnelle.

[Voir le glossaire](#)

5. Développer et mettre en œuvre des pratiques critiques d'**autoréflexion** pour maintenir son apprentissage tout au long de la vie, son développement professionnel et une prise en charge durable de sa propre santé.

Éléments de performance

- a. Distinguer la portée et l'impact de la pratique professionnelle sur les autres, y compris la reconnaissance du transfert et du biais inconscient,
- b. Comprendre que les pratiques d'**autoréflexion**, d'autosoins et d'apprentissage professionnel sont des processus qui se déroulent tout au long de la vie.
- c. Prendre connaissance des différentes ressources, organisations et **organismes de certification** qui peuvent soutenir l'apprentissage professionnel en continu.
- d. Examiner les possibilités de carrière dans le domaine en fonction de ses propres intérêts, limites et opportunités.
- e. Explorer la corrélation entre les soins accordés à soi-même et les soins prodigués à autrui.
- f. Reconnaître les premiers signes d'épuisement professionnel, y compris l'usure de la compassion, et planifier des stratégies d'autogestion de sa propre santé.
- g. Minimiser le risque de **violence latérale** en réfléchissant à sa pratique, y compris au rôle de sa propre situation sociale, de son pouvoir et de ses privilèges, dans la prestation de soins de **santé mentale** et de **toxicomanie**.
- h. Explorer différents outils et techniques d'autosoins, y compris ceux qui favorisent la gestion du deuil et de la perte et la capacité d'accepter l'incertitude et l'inconfort.
- i. Établir des liens avec d'autres personnes (par exemple, des collègues, des mentors/superviseurs, la communauté) pour prendre soin de soi et créer une communauté avec d'autres travailleurs dans le domaine de la **santé mentale**.
- j. Recueillir des informations concernant l'esprit, le corps et l'âme afin d'orienter ses pratiques d'autosoins.
- k. Établir des rapprochements entre les tendances observées dans la pratique de la **santé mentale** et de la **toxicomanie** et les événements et contextes locaux, nationaux et mondiaux.

[Voir le glossaire](#)

6. Établir des liens avec les réseaux de soutien communautaires afin de mieux accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès et le recours à des processus d'aiguillage au sein des différents processus d'orientation et des systèmes de soins.

Éléments de performance

- a. Connaître les services de soutien communautaires et leurs protocoles culturels et processus d'aiguillage afin de mieux aider les personnes à trouver un soutien et des soins adaptés en fonction de leur culture.
- b. Comprendre et se familiariser avec les philosophies des organisations en ce qui concerne leurs approches en matière de soins afin de travailler efficacement avec les différents organismes, organisations et au sein de la communauté.
- c. Déterminer la pertinence d'aiguiller les personnes, les familles, les aidants naturels et les membres de la communauté vers d'autres services de soutien afin de minimiser les préjudices et de promouvoir la **santé mentale**, le **bien-être** et le **rétablissement**.
- d. Examiner comment le **racisme institutionnel** et d'autres formes de **discrimination** ont un impact sur l'accès et l'engagement des personnes, des familles, des aidants naturels et des communautés dans les services de **santé mentale** et de lutte contre la **toxicomanie**.
- e. Examiner le rôle des centres communautaires et des **cercles de guérison** dans le cadre d'un soutien global de la personne.
- f. Comprendre les **facteurs sociaux déterminants** de la santé lorsqu'il s'agit de mener des campagnes de sensibilisation dans un environnement communautaire.
- g. Analyser l'impact des **traumatismes** collectifs et intergénérationnels sur les personnes, les familles, les aidants naturels et les membres de la communauté.
- h. Reconnaître l'efficacité des modèles de **soutien par les pairs** pour favoriser la confiance et soutenir les personnes confrontées à des problèmes de **santé mentale** et de **toxicomanie**.

[Voir le glossaire](#)

7. Mettre en œuvre des **pratiques relationnelles**, y compris des stratégies de gestion des situations de crise et d'incidents critiques **tenant compte des traumatismes** afin d'accroître la sécurité de soi-même et d'autrui.

Éléments de performance

- a. Élaborer un plan de sécurité personnelle comprenant des stratégies d'ancrage, d'**autorégulation** et de **débreffage**.
- b. Évaluer le niveau de sécurité dans des situations et des environnements à l'aide du concept de sécurité dynamique (c'est-à-dire physique, mentale, émotionnelle, culturelle et spirituelle).
- c. Appliquer les processus de gestion de crises et d'autres situations critiques dans le cadre de la pratique, y compris la consultation professionnelle et l'engagement culturellement approprié avec les aînés et les communautés de pratique.
- d. Pratiquer des techniques préventives de désescalade dans les situations de crises en **tenant compte des traumatismes** et en reconnaissant l'incidence de l'oppression et de la colonisation.
- e. Évaluer le niveau de risque de suicide avec la personne et référer cette dernière à un service approprié pour un soutien continu.
- f. Examiner le cycle continu de la crise, y compris la perspective d'une menace pour la vie et d'autres conditions telles que l'insécurité en matière de logement, le problème de l'alimentation et l'insécurité économique, les stratégies d'adaptation qui peuvent exacerber la crise et les effets de la consommation de substances sur tous ces facteurs.
- g. Minimiser et planifier de manière proactive les crises et les incidents critiques en établissant des relations basées sur la confiance et le respect.
- h. Examiner comment les procédures d'intervention en cas de crise et d'incident critique peuvent varier en fonction du contexte de chaque organisme ou de chaque communauté.
- i. Appliquer une **approche tenant compte des traumatismes** dans le cadre de l'intervention et de la gestion des crises et des incidents critiques.
- j. Connaître les différentes formations telles que le programme ASIST (en anglais - *Applied Suicide and Intervention Skills Training*), les premiers soins en santé mentale, l'intervention non violente en situation de crise et la formation sur l'utilisation de la naloxone, qui sont pertinentes pour le champ d'application de la pratique.

[Voir le glossaire](#)

8. Se comporter de manière professionnelle et conforme à l'éthique dans le respect des politiques du milieu de travail et la législation relative au champ d'application de la pratique.

Éléments de performance

1. Respecter la législation pertinente, notamment la Loi sur la protection et la promotion de la santé, la Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé, la Loi sur la protection des renseignements personnels, qui s'applique au secteur public, et la Loi sur la protection des renseignements personnels et documents électroniques, qui s'applique au secteur privé, dans le cadre du champ d'application de la pratique.
2. Examiner l'impact des politiques et procédures organisationnelles sur la prestation de services.
3. Explorer les différentes normes de pratique et les divers organismes de certification éventuels relatifs à la pratique des travailleurs en **santé mentale** et en **toxicomanie**.
4. Consulter des mentors, des superviseurs, des aînés et des collègues pour obtenir des conseils professionnels.
5. Adopter des comportements professionnels généraux, y compris l'utilisation d'un langage inclusif, d'un langage corporel (communication verbale et non verbale), le respect de la dignité de toutes les personnes, la responsabilité et la rapidité dans le travail.
6. Analyser les répercussions de la Loi sur les Indiens et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones sur les individus, les familles, les aidants naturels et les communautés autochtones dans le contexte de la **santé mentale** et de la **toxicomanie**.
7. Comprendre les responsabilités professionnelles liées aux appels à l'action du **Commission de vérité et réconciliation** et les intégrer dans sa pratique de la **santé mentale** et de la **toxicomanie**.
8. Développer une compréhension générale à propos des possibilités de financement et des types de recherche et compétences rédactionnelles nécessaires pour soumettre une demande de financement.
9. Appliquer le principe de Jordan et tout autre programme pertinent (par exemple : programme des services de santé non assurés (SSNA)) dans le cadre du travail avec les familles autochtones et les aidants naturels dans le domaine de la **santé mentale** et de la **toxicomanie**.
10. Maintenir différentes **limites professionnelles** (physique, émotionnelle, culturelle, numériques) pour assurer sa propre protection et celle d'autrui.
11. Examiner les notions ou les normes de professionnalisme dans une perspective **anti-oppressive**.

[Voir le glossaire](#)

9. Défendre les intérêts des personnes, des familles, des réseaux de soutien et des membres de la communauté afin d'éliminer les obstacles systémiques qui ont une incidence sur l'accès aux soins de **santé mentale** et de **toxicomanie** et sur la qualité de ces soins.

Éléments de performance

- a. Comprendre les différentes façons de s'engager dans un travail de défense des droits (par exemple : écrire des lettres, rédiger des pétitions, simuler une délégation au conseil, rédiger des articles d'opinion pour les médias, les politiques de l'organisme telles que le droit à la pratique de la médecine traditionnelle, etc.) et les différents objectifs qu'elles poursuivent.
- b. Développer des stratégies pour soutenir son propre sentiment de pouvoir personnel en tant qu'agent de changement.
- c. Analyser de manière critique les défauts des systèmes de services actuels et les obstacles qu'ils représentent pour les différentes personnes qui accèdent aux systèmes et les utilisent.
- d. Faire la distinction entre les modèles cliniques et les modèles de **soutien par les pairs** en matière de soins de **santé mentale** et de **toxicomanie**, en reconnaissant les avantages historiques et actuels des modèles de **soutien par les pairs**.
- e. Prendre conscience des différents **préjugés** associés à la maladie mentale, à la toxicomanie, aux **dépendances** et au rétablissement, et de la manière dont ils influencent l'accès aux services et soutiens en matière de **santé mentale** et l'engagement dans ces services et soutiens.
- f. Faire le lien entre la défense des droits au niveau relationnel et la défense des droits au niveau des différents secteurs d'activité.
- g. Soutenir les personnes, les familles, les aidants naturels et les membres de la communauté de manière à ce qu'ils puissent mener à bien leurs actions de sensibilisation.
- h. En collaboration avec les personnes et leurs réseaux de soutien, identifier les lacunes dans la prestation de services et défendre l'idée que ces services doivent être fournis dans le respect de l'**autodétermination** de la personne.
- i. Considérer la politique sociale, la législation et les systèmes politiques, sociaux et économiques, ainsi que leurs incidences sur la prestation de services dans les domaines de la **toxicomanie** et de la **santé mentale**.

[Voir le glossaire](#)

10. Sauvegarder et classer les informations conformément à un modèle de **gestion de cas**, dans le respect de la législation sur la protection de la vie privée, des exigences en matière de confidentialité et d'autres normes documentaires.

Éléments de performance

- a. Examiner les différentes méthodes de collecte de données que les organismes peuvent utiliser pour sauvegarder et classer les informations.
- b. Effectuer des activités de collecte et d'archivage de données, y compris celles liées aux plans, aux notes de cas et aux formulaires, tout en respectant la confidentialité des personnes.
- c. Participer aux processus de collecte de données de l'organisme visant à améliorer les soins de **santé mentale** et de **toxicomanie**, notamment en recueillant les réactions des personnes, des familles, des aidants naturels et des membres de la communauté.
- d. Utiliser un langage sans jugement, observationnel et professionnel en ce qui concerne les notes de cas et autres documents, tout en veillant à ce que la documentation soit opportune et pertinente.
- e. Développer un vocabulaire permettant de comprendre les rapports psychiatriques et autres informations médicales afin d'aider les personnes, les familles, les aidants naturels et les membres de la communauté à s'orienter dans les services et les systèmes de soins.
- f. Développer une compréhension générale de la confidentialité et de la sécurité numériques et les relier aux protocoles de son organisation.
- g. Comprendre les conséquences personnelles et juridiques potentielles liées au contenu des notes de cas et d'autres documents, tant pour la personne que pour le professionnel.
- h. Examiner les différents rôles du gestionnaire de cas dans une variété de contextes organisationnels.

[Voir le glossaire](#)

Glossaire

Ancrage : L'ancrage est un ensemble de techniques visant à aider les personnes à gérer les émotions fortes. La mise à la terre permet de se concentrer sur le présent (c'est-à-dire sur les cinq sens, la respiration) et peut aider à se libérer des sentiments pénibles. [Qu'est-ce que les techniques de mise à la terre ? \(/www.psychologytoday.com\)](http://www.psychologytoday.com)

Approche fondée sur les traumatismes - Les approches tenant compte des traumatismes et de la violence sont des politiques et des pratiques qui reconnaissent les liens entre les traumatismes, la violence et leurs répercussions négatives sur la santé et les comportements. [Gouvernement du Canada, Agence la santé publique du Canada \(www.canada.ca\)](http://www.canada.ca)

Approche motivationnelle - Méthode de counseling centrée sur la personne pour aborder le problème commun de l'ambivalence face au changement (William R. Miller et Stephen Rollnick). [Entrevue motivationnelle \(www.canada.ca\)](http://www.canada.ca)

Autodétermination - Il s'agit de la capacité à prendre ses propres décisions et à contrôler sa propre vie. En fait, l'autodétermination est une pièce vitale associée au bien-être psychologique. [Psychologie, Théorie de l'autodétermination \(nospensees.fr\)](http://nospensees.fr)

Autorégulation - L'autorégulation est le nom donné à la régulation d'un système par lui-même. C'est le cœur de ce qui constitue l'autonomie du système¹ : ce qui fait qu'il se maintient une forme donnée selon des règles de fonctionnement interne. L'autorégulation est parfois liée à la complexité : les systèmes dont l'autorégulation est la plus inattendue sont les complexes. On l'étudie également dans les questions d'auto-organisation et d'émergence, qui désignent la façon dont un système construit de lui-même des caractéristiques que ne laissent pas nécessairement prévoir ses composants ni leurs interactions, en général simples. L'autorégulation se fonde sur une ou plusieurs boucles de rétroaction (feedback), action d'un facteur sur lui-même par le biais d'un ou plusieurs autres facteurs. [Wikipédia, L'encyclopédie libre – Autorégulation \(fr.wikipedia.org\)](http://fr.wikipedia.org)

Bien-être (mental) - Sentiment global d'épanouissement, de confort et de satisfaction des besoins, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique ; le bien-être est multidimensionnel, et tous les aspects de la vie d'une personne peuvent l'influencer. Il comprend, par exemple, le bien-être physique, le bien-être psychologique et le bien-être social. [Office québécois de la langue français \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Cercles de guérison - Les cercles de guérison sont des rassemblements de personnes qui se réunissent dans le but de guérir ou d'apporter un soulagement à ceux qui en ont besoin. Ces cercles peuvent être dirigés par un guérisseur, un chamane ou même un groupe de personnes partageant la même intention. [La tradition des cercles de guérison, une efficacité inégalée \(chochote.fr\)](http://chochote.fr)

Commission de vérité et réconciliation - Commission ayant comme objectif principal de mettre en place des moyens de faciliter la réconciliation entre les anciens élèves des pensionnats indiens, leurs familles, leurs communautés et tous les Canadiens.

[Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada \(rcaanc-cirnac.gc.ca\)](http://rcaanc-cirnac.gc.ca)

Débriefage - Entretien qui suit immédiatement une situation de crise, au cours duquel les exécutants rendent compte brièvement de son déroulement, afin d'en faire le bilan, de déterminer les suites à donner ou de proposer d'éventuelles améliorations aux opérations futures. [Office québécois de la langue français \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Dépendances - Assujettissement à une drogue, à une substance toxicomane, se manifestant lors de la suppression de cette dernière par un ensemble de troubles physiques et/ou psychiques. [Larousse, Dictionnaire de français \(larousse.fr\)](http://larousse.fr)

Discrimination - Fait de distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne. [Larousse, Définition – discrimination \(larousse.fr\)](http://larousse.fr)

Éclairées par des données probantes : Les pratiques fondées sur des données probantes combinent les connaissances issues de la recherche, de la pratique des praticiens et des personnes ayant une expérience vécue (c'est-à-dire les individus, les modes de connaissance de la communauté). [Qu'est-ce qu'une approche de la pratique fondée sur des données probantes et pourquoi est-elle importante ? \(aifs.gov.au\)](http://aifs.gov.au)

Équité, diversité, inclusion (EDI) - L'équité consiste à éliminer les obstacles d'ordre systémique (par exemple, les préjugés inconscients, la discrimination, le racisme, le sexisme, le capacitisme, l'homophobie, etc.), permettant à toutes les personnes d'avoir des chances équitables d'accéder au programme et d'en bénéficier ; la diversité se définit comme la variété de dimensions, d'identités, de qualités et de caractéristiques uniques des personnes, ainsi que d'autres facteurs identitaires ; l'inclusion désigne la pratique visant à s'assurer que toutes les personnes sont valorisées et respectées pour leurs contributions et qu'elles reçoivent le même soutien dans un environnement culturellement sécuritaire. [Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche, Gouvernement du Canada \(sshrc-crsh.gc.ca\)](http://sshrc-crsh.gc.ca)

Expérience vécue : L'expérience vécue est la connaissance et la compréhension acquises grâce à la participation directe à des événements quotidiens et à l'expérience directe de ces événements, plutôt qu'à partir d'hypothèses, de recherches ou d'autres sources secondaires. [Global \(igi-global.com\)](http://igi-global.com)

Facteurs (sociaux) déterminants - Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements. Il existe des disparités de répartition de ces déterminants entre les

différents échelons de la société, engendrant ainsi des inégalités de santé. Ce gradient social de santé est relié à une distribution inégale du pouvoir, des ressources, des biens et des services. Il importe donc de prendre en compte cet enjeu lors des interventions sur l'ensemble des déterminants de la santé. [Exercer la responsabilité populationnelle, Déterminants de la santé Institut national de santé publique du Québec \(inspq.qc.ca\)](#)

Gestion de cas : La gestion de cas est définie comme un processus dans lequel un professionnel aide une personne à élaborer un plan qui coordonne et intègre les services de soutien dont la personne a besoin pour optimiser ses objectifs et ses résultats en matière de soins de santé et de services psychosociaux. [Gestion de cas - StatPearls \(ncbi.nlm.nih.gov\).](#)

Holistiques - En épistémologie ou en sciences humaines, relatif à la doctrine qui ramène la connaissance du particulier, de l'individu à celle de l'ensemble, du tout dans lequel il s'inscrit. Approche ou thérapie holistique, un patient dans sa globalité, à savoir ses dimensions physique, psychologique, socioculturelle, environnementale et spirituelle. [Larousse, Dictionnaire de français \(larousse.fr\)](#)

Identité intersectionnelle (intersectionnalité) L'intersectionnalité est une critique de l'homogénéisation de certaines catégories et de la tendance à uniformiser les expériences vécues : toutes les femmes ne sont pas « Blanches » et tous les « Noirs » ne sont pas des hommes. [Ligne des droits et libertés, Intersectionnalité \(liquedesdroits.ca\)](#)

Inclusive(s) - Qui intègre une personne ou un groupe en mettant fin à leur exclusion, [Larousse, Langue française \(larousse.fr\)](#)

Limites professionnelles - Les limites professionnelles identifient les paramètres de la relation thérapeutique dans laquelle les « spécialistes de la santé » fournissent des soins. Une relation professionnelle se caractérise par la confiance, le pouvoir et l'intimité (OIIQ, 2019). [Pratique clinique, Les limites dans une relation thérapeutique \(infdepoche.com\)](#)

Normes de pratique - Dans le but d'assurer la qualité et l'uniformité des services professionnels, les normes précisent la substance des actes reconnus à la profession et le contenu minimal des rapports préparés par les évaluateurs. [Normes de pratique professionnelle \(oeaq.qc.ca\)](#)

Oppression : L'oppression est, historiquement, le fait, pour un peuple ou une population, d'être soumis à l'autorité d'un pouvoir de domination. [Wikipédia, l'encyclopédie libre, Oppression \(fr.wikipedia.org\)](#)

Organismes de certification - L'organisme certificateur est une entité qui se charge de délivrer des certifications. Il décide du contenu et des critères de certification à savoir les compétences et les connaissances exigées ainsi que des modalités d'évaluation de la conformité de celles-ci. [Gestion formation – edusign, Le recours à un organisme](#)

[certificateur pour obtenir une certification pour un organisme de formation \(edusign.com\)](http://edusign.com)

Plan de soins - La planification (des soins) est l'opération qui dans la démarche de soins consiste à fixer les objectifs de soins et les délais pour les atteindre, à programmer les actes de soins (infirmiers) et à organiser leur mise en œuvre ainsi que leur évaluation. [Projet de soins, Les concepts en sciences infirmières, 2ième édition \(shs.cairn.info\)](http://shs.cairn.info)

Pratique relationnelle (ou approche relationnelle) - C'est avant tout une posture méthodologique qui rend compte du social à partir de l'analyse des relations individuelles, organisationnelle et institutionnelles. Dans cette approche, la relation est le produit du lien étroit qui encadre la mise en forme institutionnelle et l'organisation du social, les interactions individuelles n'étant qu'un des langages de la relation sociale. [Le CBAM, Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, Séminaires et ateliers \(lise-cnrs.cnam.fr\)](http://lise-cnrs.cnam.fr)

Racisme institutionnel - Le racisme systémique (ou racisme institutionnel) est la notion selon laquelle les structures sociales reproduisent des inégalités basées sur la discrimination raciale. Ainsi les personnes racisées subissent des défis liés au racisme non seulement de la part d'individus, mais également de systèmes (santé, éducation, carcéral, etc.). Le racisme systémique est une notion différente du racisme individuel. [Encyclopédie canadienne, Racisme systémique au Canada \(thecanadianencyclopedia.ca\)](http://thecanadianencyclopedia.ca)

Réduction des risques - La détection précoce de la maladie mentale et l'intervention appropriée peuvent réduire les conséquences de la maladie. Des facteurs, tels que le rôle de parent, le soutien social, un emploi et des rôles sociaux satisfaisants, le revenu adéquat, l'activité physique et un locus de contrôle interne, contribuent à une meilleure santé mentale et peuvent aider au rétablissement à la suite d'une maladie mentale. [Agence de la santé publique du Canada, Maladie mentale, Gouvernement du Canada \(canada.ca\)](http://canada.ca)

Réflexion personnelle (introspection) – L'introspection est une méthode utilisée en psychologie pour s'observer et s'analyser, dans le but d'étudier sa propre personne. C'est un retour à soi, qui consiste à réfléchir psychiquement et consciemment en se posant certaines questions. Nous pourrions l'appeler également l'auto-réflexion, [Introspection et santé mentale \(laprevention.fr\)](http://laprevention.fr)

Rétablissement – La pratique axée sur le rétablissement englobe une gamme de services et de mesures de soutien visant à aider la personne à atteindre ses buts et à répondre à ses besoins, tout en reconnaissant que : chaque personne est unique et a le droit de choisir la voie qu'elle empruntera dans son cheminement vers la santé mentale et le bien-être; notre société est caractérisée par de multiples facteurs intersectionnels (biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, culturels et spirituels) qui influent sur la santé mentale et le bien-être. [Le rétablissement, Commission de la santé mentale](#)

[du Canada \(commissionsantementale.ca\)](http://commissionsantementale.ca)

Santé mentale - La santé mentale se définit comme l'état d'équilibre psychique et de bien-être d'une personne à un moment donné. Elle concerne la façon de se sentir, de penser, d'agir et d'interagir avec le monde environnant. Être en bonne santé mentale nous permet de réaliser notre plein potentiel, de composer avec les tensions normales de la vie et de contribuer à notre communauté. [Commission de la santé mentale du Canada, Filiale de Montréal \(acsmmontreal.qc.ca\)](http://commissionsantementale.ca)

(Groupes de) **Soutien par les pairs** - Un groupe de soutien par les pairs est un rassemblement régulier d'hommes et/ou de femmes ayant une expérience vécue avec la maladie mentale. En général, une fois par mois, ces personnes se réunissent, sous la supervision d'un spécialiste ou d'un animateur formé au soutien par les pairs, pour parler entre elles de leurs expériences, de leurs luttes et de leurs défis. Le groupe de soutien devient un point d'ancrage pour elles alors qu'elles se remettent de leur maladie et développent des compétences pour vivre plus efficacement dans leur communauté. Un groupe de soutien par les pairs est une expérience libératrice, car ces personnes réalisent qu'elles ne sont pas seules. Donc, l'espoir et la confiance grandissent entre elles. [Soutien par les pairs : Aider les autres et se guérir soi-même \(proressources.ca\)](http://proressources.ca)

Stigmatisation(s) - La stigmatisation réfère aux attitudes, croyances ou comportements négatifs à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur situation personnelle. Elle inclut la discrimination, les préjugés, le jugement et les stéréotypes, qui peuvent isoler les personnes qui consomment des drogues. [Gouvernement du Canada, Santé, La stigmatisation : Pourquoi les mots comptent \(canada.ca\)](http://canada.ca)

Traumatisme(s) - Dommages physiques subis par un corps humain lorsqu'il est brutalement soumis à des quantités d'énergie (mécanique, thermique, chimique, rayonnée) qui dépassent le seuil de tolérance physiologique ou privé d'un ou plusieurs éléments vitaux (oxygène, chaleur). [Définition et classification des traumatismes, Éducation - Promotion de la santé \(educasante.org\)](http://educasante.org)

Usure de compassion : L'usure de compassion se définit comme une profonde érosion émotionnelle et physique qui prend place lorsque les personnes qui aident ne sont plus capables de se régénérer et de se ressourcer. Elle est « liée à une compassion extrême, à un désir profond d'aider l'autre quitte à s'oublier, ce qui mène à une perte d'énergie psychologique, émotionnelle et physique. C'est une usure qui s'installe de façon lente et graduelle et qui se produit lorsque la personne qui aide n'est plus capable de se ressourcer et de retrouver son énergie. » [Appui proches aidants \(lappui.org\)](http://lappui.org).

Violence latérale - Le phénomène de la violence latérale se produit lorsque des membres de groupes opprimés utilisent des attaques émotionnelles ou psychologiques contre d'autres membres du groupe. Ce comportement est un résultat de l'oppression, lorsqu'il est plus facile pour les opprimés de se battre entre eux que contre leur oppresseur. L'intimidation, les commérages, le harcèlement, l'exclusion, l'intimidation et

la violence physique sont des exemples de violence latérale. [Association des femmes autochtones du Canada, Approches en milieu de travail tenant compte des traumatismes subis et culturellement appropriées \(lappui.org\)](#)

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Intervenant en santé mentale et toxicomanie doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui;
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité;
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication;
- les mathématiques;
- la pensée critique et la résolution des problèmes;
- la gestion de l'information;
- les relations interpersonnelles;
- la gestion personnelle.

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines : La communication

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

Résultats d'apprentissage :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;
3. communiquer oralement et par écrit en anglais;

Domaines : Les mathématiques

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

Résultats d'apprentissage :

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;

Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

Résultats d'apprentissage :

1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;
2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;

Domaines : La gestion de l'information

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

Résultats d'apprentissage :

1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;
2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;

Domaines : Les relations interpersonnelles

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Travail en équipe

- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

Résultats d'apprentissage :

1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;
2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;
3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;

Domaines : La gestion personnelle

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

Résultats d'apprentissage :

1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Intervenant en santé mentale et toxicomanie intérieure doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

[Les exigences en matière de formation générale](#) dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © 2025, Imprimeur du Roi pour l'Ontario », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le :

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
15ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

© 2025, Imprimeur du Roi pour l'Ontario

978-1-4868-8394-3 PDF